



- Ecole
- Lycée Général
- Lycée Technologique
- Lycée Professionnel
- CFA
- CFC

FICHE DE PRE-ACCORD

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe : **Première Baccalauréat Professionnel**
Accompagnement Soins et Services à la Personne

Période(s)

du 20 janvier au 14 février 2020

du 25 mai au 24 juin 2020

Raison sociale :

Nom du représentant : Fonction :

Numéro de SIRET :

Adresse complète :

N° de téléphone : N° de télécopie :

Courriel :

Domaine d'activité :

Compagnie assurance : Police n°

Nom du tuteur : Fonction :

Téléphone du tuteur : Courriel :

Activités prévues :

Horaires de travail

35 heures par semaine

30 heures par semaine pour l'élève de moins de 15 ans

La durée de travail de l'élève mineur est limitée à **7 heures par jour** pour les élèves de **moins de 16 ans, 8 heures par jour entre 16 et 18 ans.**

Le repos hebdomadaire de l'**élève mineur** doit être d'une durée minimale de **deux jours consécutifs**. Pour chaque période de 24 h, la période minimale de repos est de **14 h pour l'élève de moins de 16 ans** et de **12 h consécutives pour l'élève de 16 à 18 ans.** La période de repos hebdomadaire doit comprendre le **dimanche**.

Au-delà de **4 heures et demie de travail** quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une **pause d'au moins 30 minutes consécutives**.

Le **travail de nuit est interdit** à l'élève mineur de **moins de 16 ans entre 20 h et 6 h, de 16 à 18 ans entre 22 h et 6 h.**

Lundi : = h

Mardi : = h

Mercredi : = h

Jeudi : = h

Vendredi : = h

Samedi : = h

TOTAL = h

Nous vous remercions d'avoir accepté notre élève dans votre structure.

Contact
Sandrine HECKETSWEILER – DDPFTP
sandrine.hecketsweiler@clotilde.org

Validation par le professeur de spécialité :

Nom :

Date :

Signature :

Par la présente fiche, **nous nous engageons** à prendre l'élève cité(e) ci-dessus en stage durant la ou les période(s) indiquée(s).

Date :

Signature/cachet :

